



2 ans après le début de sa mise en œuvre, quel est le bilan du nouveau cadre juridique de la participation de l'employeur dans la fonction publique territoriale mis en place par le décret du 8 novembre 2011 ?

Les objectifs sociaux de ce texte ont-ils été atteints ? Comment les collectivités se sont-elles saisies de ce dispositif et ont-elles procédé pour optimiser leur participation ? Quelles sont les pratiques les plus efficaces et innovantes en la matière ? La participation a-t-elle permis de faire vraiment progresser la couverture santé et prévoyance du plus grand nombre d'agents ? A-t-elle tenu ses promesses pour développer le dialogue social ?

Les 3^e Rencontres nationales protection sociale ont pour objectif de répondre à ces questions grâce aux témoignages de collectivités locales, de représentants du personnel, d'experts du risque.

INFORMATIONS

Inscription :

www.rencontrenationalemnt.fr

Contact :

rencontrenationale@mnt.fr
Mélusine SCHNEPP : 01 44 83 12 12
Corinne DUMOULIN : 01 44 83 13 25

Lieu de la conférence :

Salons de l'Aveyron
17, rue de l'Aubrac - 75012 Paris

En partenariat avec :



3^e Rencontres nationales protection sociale

Mardi 30 septembre 2014 - Paris

Protection sociale des agents territoriaux :

**Où en est-on deux ans
après la mise en place
de la participation employeur ?**



3^e RENCONTRES NATIONALES PRO

PROTECTION SOCIALE DES AGENTS TERRI OÙ EN EST-ON DEUX ANS APRÈS LA MISE E

Animateur

- Emmanuelle QUEMARD, Rédactrice en chef adjointe de la Gazette des Communes.

9H30

▶ Séance d'ouverture

- Alain GIANAZZA, Président général de la MNT.

▶ 2 ANS APRÈS

LE CADRE JURIDIQUE DE LA PARTICIPATION DE L'EMPLOYEUR TERRITORIAL A-T-IL TENU TOUTES SES PROMESSES ?

9H45

—

11H00

Quel bilan ?

Présentation de 2 enquêtes GMV/MNT auprès de DRH de collectivités locales et d'agents territoriaux sur la participation employeur dans la fonction publique territoriale. Xavier TERRY, GMV Conseil, Directeur de Clientèle.

Débat : le cadre juridique de la participation employeur a-t-il permis d'atteindre les objectifs sociaux et solidaires fixés par le décret du 8 novembre 2011 ?

- Un représentant de l'Association des Maires de France.
- Philippe LAURENT, Président du Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale (CSFPT).
- Bruno COLLIGNON, Président fédéral de la Fédération Autonome de la Fonction Publique Territoriale, Président de la Formation Spécialisée N° 5 du CSFPT.
- Jacques BRIDE, Membre du Bureau Fédéral de FO-Territoriaux.

Pause

▶ LA MISE EN ŒUVRE EN COLLECTIVITÉ DÉFINIR ET OPTIMISER SON DISPOSITIF DE PARTICIPATION

11H15

—

12H30

- Stéphane VERDIER, DGA en charge des RH, Mairie de Bourges.
- Témoignage d'une collectivité.
- Stéphane PINTRE, Président du Syndicat National des Directeurs Généraux des Collectivités Territoriales, DGS d'Antibes-Juan les Pins.
- Nathalie DIEUDONNE, Membre du Bureau Fédéral de la Fédération des services publics CGT.

MATIN

PROTECTION SOCIALE

TERRITORIAUX : QUE EN PLACE DE LA PARTICIPATION EMPLOYEUR ?

12h45 - 14h00 : Déjeuner

▶ **LE DIALOGUE SOCIAL** **CONSTRUIRE SA PARTICIPATION AVEC LES AGENTS**

14H00
–
15H15

- Jérôme BRIEND, DRH du Conseil général de la Charente-Maritime, représentant de l'Association des DRH des Grandes Collectivités Territoriales.
- Eric MARAZANOFF, Président de la MNFCT.
- Jean-Laurent N'GUYEN KHAC, Président de l'Association Nationale des Directeurs de Centres de Gestion.
- Didier BOURGOIN, Secrétaire général, SNUCLIAS/FSU.

▶ **UNE COUVERTURE SOLIDAIRE** **PARTICIPER POUR PERMETTRE AUX AGENTS D'ACCÉDER À UNE COUVERTURE PRÉVOYANCE**

15H15
–
16H30

La dégradation du risque prévoyance et l'accroissement du coût des arrêts de travail

- Patrick MICHEL, Directeur Mutuelles et associations Département de l'Economie Sociale et Locale, CNP Assurances.

Favoriser la mutualisation et généraliser la couverture prévoyance

- Patrick DOS, 1^{er} Vice-Président de la MNT.
- Catherine GUERIN, Secrétaire générale UNSA-Territoriaux (sous réserve).
- Jean-Marc FRIZOT, Président du CDG 71.
- Gilles DEBIAIS, Président de la FNACT- CFTC.

16H30

▶ **Clôture**

- Jean-Pierre MOREAU, Président d'Uni-ter.

